

Voilà une disposition ancienne fort utile, conservons-la ; mais ne rétablissons pas le jubé , comme vous paraissez le conseiller.

La chaire de Saint-Jean n'est pas réussie ; mais, il y en a d'autres dans le même cas adossées à un pilier, qui répondent parfaitement à leur destination. Je crois que c'est la seule disposition commode et applicable au point de vue architectural. Car il faut deux escaliers si on la place entre les piliers et il y en a un de trop. Les chaires portatives ne comportent pas d'abat-voix et ne peuvent pas servir dans un grand vaisseau.

J'ai eu l'honneur de vous présenter un motif architectural qui avait conduit les architectes du XIII^e siècle à construire des chapelles et des bas côtés autour du chœur. Vous pensez que ces chapelles nuisent à la vénération due à l'autel principal, je ne suis pas de cet avis, car, les autels des chapelles, pour être accessoires, n'en servent pas moins souvent à la célébration des saints mystères et sont à la fois la répétition et la couronne de l'autel majeur.

J'aime à lire ces passages où vous dites si bien que le plus noble emploi du talent doit être fait dans la maison de Dieu et que l'art religieux est l'art par excellence. Eh ! bien, Monsieur, l'art religieux par excellence, c'est l'art du moyen-âge en France et en Italie. Suivons-donc ces beaux modèles et nous serons toujours liturgiques. Ces sanctuaires, où chaque chapelle est une époque, un souvenir, une légende, sont bien précieux ; les architectes des époques dont je parle l'avaient compris, et pour éviter les constructions parasites qu'ils voyaient ajouter aux anciens édifices qui n'en comportaient pas, ils entourèrent l'église de chapelles, où les bienfaiteurs et les familles illustres plaçaient leur tombeau et édifiaient un autel à leur guise ; c'était la variété dans l'unité.